



**PRÉFÈTE  
DU LOT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>GRAND - FIGEAC</b>	
09 SEP. 2022	
PUBLIÉ <input type="checkbox"/>	EXPÉDIÉ <input type="checkbox"/>
REÇU <input checked="" type="checkbox"/> 1554	AFFICHÉ <input type="checkbox"/>

0x 09/09 (Procedeur)  
copie - B. CAVALERIE  
- DAUH  
navée de Cajarc  
Unité départementale

de l'architecture et du patrimoine

→ A. Rollet - JP GINESTET  
Stc → R. Couron (M) 23/9

Affaire suivie par : j-Christophe Taisant

Cahors, le 6 septembre 2022

Tél. : 05 65 23 07 50

Courriel : [udap.lot@culture.gouv.fr](mailto:udap.lot@culture.gouv.fr)

Réf: JCT/190

Copie: Mme la Sous-Préfète

Vu Stc  
0x 21/9 (LORDAUH)

Monsieur Le Président

Je vous informe de mon avis favorable sur le projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Cajarc.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des Bâtiments de France  
le chef départemental de l'architecture  
et du patrimoine

Pierre SICARD

M Vincent LABARTHE  
35 allées Victor Hugo  
46100 FIGEAC